

Parcours d'intégration dans les entreprises adaptées



CULTURES INCLUSIVES

BIENVENU DANS LE RESEAU DES ENTREPRISES ADAPTEES

Nouveau !

COMMENT GARANTIR L'ACCULTURATION DE VOS
NOUVEAUX COLLABORATEURS
AUX SPECIFICITES DES EA ?

Avec notre nouveau parcours
de formation de 6 journées !



2022 : DERNIERE ANNEE

POUR BENEFICIER DE 75 % DE PRISE EN
CHARGE DES COUTS PEDAGOGIQUES SUR
CE PARCOURS



RENSEIGNEMENTS
ET INSCRIPTIONS :

✉ academie@unea.fr

📞 06.61.31.92.63



100%
Distanciel

Qu'est ce que ce parcours d'intégration en EA ?

- Un appui théorique, réglementaire, et philosophique sur les fondamentaux à maîtriser en arrivant en entreprise adaptée
- Un accueil au sein du réseau et une guidance pour les premiers pas en EA
- Un soutien pour aider les EA du réseau dans l'acculturation de leurs nouveaux collaborateurs aux spécificités des EA

Pourquoi ce parcours d'accompagnement ?

- Pour répondre à l'arrivée massive de nouveaux salariés en EA et des nouveaux profils liés aux expérimentations
- Pour répondre aux nombreuses sollicitations des dirigeants d'EA sur un « parcours d'intégration type » en EA
- Pour faciliter, faire prendre conscience des spécificités des entreprises adaptées aux nouveaux collaborateurs



100%
Distanciel

Ce parcours n'est pas... !

- Obligatoire pour intégrer une entreprise adaptée
- Là pour remplacer les modalités d'accueil et d'intégration des EA (chaque EA à sa liberté d'accueillir et d'intégrer ses salariés)
- Suffisant pour devenir dirigeant d'une EA ☺

La finalité est d'apporter de l'aide :

- Pour les EA dans la phase d'acculturation des spécificités en EA auprès de leurs nouveaux collaborateurs
- Pour connecter immédiatement les nouveaux collaborateurs aux particularités de l'écosystème entrepreneurial des EA
- Pour faciliter l'accueil des nouveaux collaborateurs au sein du réseau et optimiser leur opérationnalité
- Pour gagner du temps sur l'intégration des nouveaux collaborateurs au sein des EA du réseau Français



100%
Distanciel

Un parcours destiné à qui ?

- Aux salariés venant d'intégrer une entreprise adaptée du réseau Français
- Aux collaborateurs qui ont moins d'un an d'ancienneté en EA
- Aux EA qui ont besoin d'appui pour intégrer leurs nouveaux collaborateurs

Un parcours organisé quand et comment ?

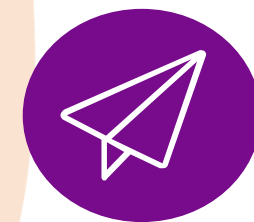
- du 28 février 2022 au 20 avril 2022
- 12 demi-journée en matinée (9h à 12h30)
- Réparties sur 8 semaines
- 100% en mode distanciel

Cette formation bénéficie du soutien du ministère du Travail


**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



INTEGRATION DANS LE RESEAU DES ENTREPRISES ADAPTEES BIENVENUE DANS LE RESEAU !



CULTURES INCLUSIVES

INTEGRATION DANS LE RESEAU DES ENTREPRISES ADAPTEES

ENJEUX

Ce dispositif est ouvert prioritairement aux salariés qui ont moins d'un an d'ancienneté en entreprise adaptée.

Il permet d'optimiser l'accueil et l'acculturation des nouveaux collaborateurs aux spécificités des entreprises adaptées. C'est un soutien et un appui externe pour les EA qui souhaitent avoir des collaborateurs rapidement opérationnels dans le contexte des entreprises adaptées.

L'idée est aussi d'offrir un accueil inclusif au sein du réseau des EA.

PROGRAMME

- Histoire et fondamentaux du secteur et des entreprises adaptées
- Le cadre d'intervention de l'EA socle
- Le cadre d'intervention des expérimentations (CDDT, EATT)
- LE CPOM : l'agrément, le financement, ses composantes
- Représentations du handicap, typologie des handicaps
- L'accompagnement et l'adaptation aux situations de handicap
- Fonctionnement et modalités de calcul de l'OETH

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Connaître l'histoire, l'utilité, le fonctionnement et le cadre d'intervention des EA et des expérimentations
- Identifier ses représentations sur le handicap dans le contexte professionnel de l'entreprise adaptée
- Savoir mesurer les écarts entre sa pratique quotidienne et les exigences et spécificités du travail en EA
- Connaître tous les détails de l'OETH

PUBLIC

- Salariés ayant prioritairement moins d'un an d'ancienneté dans une EA du réseau
- Salariés nouvellement arrivés dans les entreprises adaptées (cadres, fonctions supports, encadrants, CIP)

PRÉREQUIS

Absence de prérequis

DURÉE

12 demi-journées, soit 42 h réparties sur 8 semaines)

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 minimum / 12 maximum

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS : academie@unea.fr OU 06.61.31.92.63



INTEGRATION DANS LE RESEAU DES ENTREPRISES ADAPTEES

Cette formation bénéficie du soutien du ministère du Travail


**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

MODALITÉS D'ACCÈS

Cette formation est réalisée en inter-entreprises, au **format distanciel synchrone**.

Nous entendons par distanciel synchrone, le fait que les apprenants et les intervenants communiquent en temps réel sur des plages horaires préalablement définies. (tout se passe en même temps pour tous les stagiaires).

MÉTHODES DISPENSÉES

- Alternance de méthodes expositives, transmissives, actives et participatives
- Echanges, partage de pratique et retours d'expérience
- Exercices, quizz, mises en situation
- Power point, apports, illustrations et vidéos

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'auto positionnement en amont
- Suivi des apprentissages en cours de formation et remédiation
- Quizz d'évaluation en cours de formation
- Évaluation des acquis en fin de formation
- Evaluation à 3 mois après la formation

DÉLAIS D'ACCÈS

En fonction de l'agenda prédéfini

MODALITÉS D'INSCRIPTION

academie@unea.fr ou 06.61.31.92.63

ACCESSIBILITÉ

- Formation ouverte à tous
- Besoins d'adaptation pour les personnes en situation de handicap étudiés à la demande

TARIFS*

Adhérents UNEA : 2 100 €

Non adhérents UNEA : 3 150 €

75% des coûts pédagogiques pris en charge par l'Etat.

Seul 25 % de ce tarif reste à la charge de l'EA, sans démarche de votre part

*Tarif par personne – non assujetti à la TVA

Frais de vie en sus


académie
unea
cultures inclusives

Version décembre 2021

DISPOSITIF
D'ACCOMPAGNEMENT

